

UNIVERSITÉ DE LIÈGE

OUVERTURE SOLENNELLE DES COURS

ANNÉE ACADÉMIQUE 1886-87

DISCOURS INAUGURAL & RAPPORT

DE

M. le Recteur Ad. WASSEIGE

PROGRAMME DES COURS



LIÈGE

LÉON DE THIER, BOULEVARD DE LA SAUVENIÈRE, 12

1886



DE
L'EXERCICE DE LA MÉDECINE
PAR LES FEMMES



DISCOURS INAUGURAL

PRONONCÉ PAR

M. le Recteur Ad. WASSEIGE

À LA SALLE ACADÉMIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

LE 19 OCTOBRE 1836

Messieurs,

Conformément à nos usages, j'ai le devoir de faire, à l'occasion de la réouverture solennelle des cours, une dissertation sur un objet se rapportant à l'enseignement médical.

J'ai choisi pour sujet la question de l'*exercice de la médecine par les femmes*. Cette question, vous le savez, divise encore les esprits les plus éminents. Les uns regardent l'entrée des femmes dans la carrière médicale comme l'exercice d'un droit : celui de se procurer des moyens d'existence indépendants, conformes à leurs goûts et à leurs aptitudes et sous leur responsabilité. Les autres regrettent l'existence de ce droit, tout en la reconnaissant, et nient l'aptitude de la femme à se faire médecin de profession.

En dehors du corps médical, une question analogue, mais plus générale, est actuellement agitée. Quelques écrivains, auxquels leurs talents donnent une grande autorité, mais qui se sont accoutumés à tout considérer au point de vue du sentiment plutôt

qu'à celui de la raison, aussi attachés, d'ailleurs, aux changements de la mode que les routiniers, aux traditions anciennes, ces personnes, dis-je, croient de bonne foi que la seule différence entre la femme et l'homme n'est que le produit d'une éducation mal dirigée et d'un genre de vie *absurde* imposé par la société. Ignorantes de la constitution réelle de la femme, et méconnaissant les leçons de la nature, elles prêchent « l'émancipation de la femme » et la poussent à tenter l'accomplissement d'une œuvre anti-naturelle et, par conséquent, anti-sociale : celle de suppléer l'homme et même de le supplanter dans tous les genres d'activité.

Mais le médecin, fidèle observateur des lois de la nature, doit se placer sur un tout autre terrain. Il doit envisager les choses au point de vue de sa mission, laquelle ne se borne pas seulement à guérir les maladies, mais consiste aussi à les prévenir en améliorant l'être humain et en le rendant plus heureux.

La question de la *femme-médecin* n'est pas sans intérêt pour notre pays, assez disposé, comme vous le savez, à accueillir les nouveautés qui surgissent au-delà de nos frontières, sans trop se soucier des circonstances locales et des conditions de milieu.

Il n'est pas inutile de rappeler qu'il n'est point de progrès réel qui n'ait sa source dans les lois naturelles. Toute innovation qui s'en écarte n'aura qu'une durée éphémère; après avoir produit l'illusion du progrès et en avoir usurpé le nom, elle disparaîtra, ne laissant que déceptions et regrets. Toutes les lois naturelles sont en réalité immuables; elles expriment des relations fixes entre les effets et

leurs causes. Mais, pour parvenir à la connaissance exacte de ces rapports, le naturaliste sincère et sérieux ne se contente pas de l'observation rapide d'un petit nombre de faits plus ou moins assimilables. Il est besoin d'une analyse patiente et laborieuse, appliquée à des objets multiples pour fixer avec exactitude les conditions déterminantes d'un fait.

C'est seulement ce qui se reproduit d'une manière constante qui doit retenir l'attention. Un fait isolé peut naître de l'intervention combinée de plusieurs agents, les uns ordinaires et normaux, les autres extraordinaires et variables.

On conçoit sans difficulté que, si l'ensemble des causes normales d'un fait est altéré jusqu'à un certain degré par l'absence d'une ou de plusieurs d'entre elles ou par la présence de conditions accidentelles, le résultat de la nouvelle combinaison ressemblera au fait normal sans lui être identique, et ne lui ressemblera pas assez pour qu'il soit facile d'en apprécier les différences.

Tant que nous n'avons pas aperçu cette altération et que nous ignorons, par conséquent, la véritable genèse du produit nouveau, nous l'appelons une « *exception*, » bien qu'en réalité, il n'y ait point d'exception dans la nature : une monstruosité est, quoi que l'on en dise, un produit nécessaire, du milieu où elle a pris naissance.

Lorsque vous êtes en présence d'une *exception*, d'une *anomalie*, d'une *monstruosité*, n'accusez pas la nature d'avoir elle-même enfreint ses lois : dites-vous bien qu'il s'agit là d'une perturbation qui attend de vous une étude nouvelle et spéciale, par

laquelle vous chercherez à découvrir la part d'influence des agents accidentels et variables.

Quelque diverses que soient les monstruosités, elles ont une qualité commune, dont ne jouissent pas les produits réguliers et normaux : la *rareté*.

Dans la suite de mon discours, j'userai seulement de ce dernier terme. Je serais en effet mal reçu à qualifier de monstres les grands génies, tandis que vous ne vous étonnerez pas si je vous dis que ce sont des raretés aussi bien que les plus parfaits idiots.

Ni les uns ni les autres ne sont d'ailleurs autre chose que la résultante des facteurs, tant ordinaires qu'extraordinaires, qui ont concouru à leur formation.

Il résulte des considérations qui précèdent que c'est dans la grande majorité des êtres humains, offrant les points de ressemblance les plus nombreux, qu'il faut choisir les éléments d'après lesquels on prétendra constituer le prototype de l'humanité.

A mesure que l'on s'approche des extrémités de la série, occupées par les sujets les plus extraordinaires; par les raretés, on voit diminuer les points de ressemblance, s'effacer progressivement les caractères communs; les signes particuliers et variables dominant de plus en plus, et finissent par l'emporter sur les autres.

Ces raretés ont une place réservée, adaptée à leur nature propre, mais ne peuvent servir de base à des conclusions générales, sous peine de graves mécomptes dans les applications qui en dérivent.

Cela posé, voici l'ordre que je me propose de suivre : établir d'abord les exigences capitales de la

profession de médecin ; chercher ensuite si les moyens de satisfaire à ces exigences se rencontrent au même degré chez les deux sexes.

La question générale sera ainsi résolue. Quant à la situation spéciale que peuvent légitimement réclamer les êtres exceptionnels, j'examinerai si, chez nous, il y a place pour eux, et je tirerai de cette étude des conclusions applicables aux temps et aux lieux où nous vivons.

La pratique médicale a pour base un certain ensemble de connaissances scientifiques, joint à une faculté d'observation et d'analyse qui s'exerce et se développe dans nos laboratoires de physique, de chimie et de sciences biologiques, qui se spécialise ensuite dans nos cliniques, et continue à se perfectionner dans la vie professionnelle.

L'étape universitaire est longue et laborieuse. Pour la parcourir avec régularité, il importe d'avoir suivi, sans trop de hâte, les classes d'humanités où l'on n'arrive pas seulement à la correction du langage, mais où l'on apprend aussi à se rendre clairement compte de ses propres observations, de ses propres réflexions, à raisonner juste et à assembler solidement les faits et les idées. Pour cela, l'éducation littéraire a dû être combinée avec une éducation scientifique convenablement graduée et répartie sur la durée totale des études moyennes : les mathématiques élémentaires forment une des meilleures écoles de logique pratique ; le dessin initie à l'art d'observer et de comparer ; quelques notions bien choisies d'histoire naturelle éveillent une utile curiosité.

Cette préparation indispensable exige un temps assez long ; on ne l'écourte jamais impunément. La science germe dans l'esprit comme la graine dans le sol ; et ne produit des fruits mûrs qu'à l'aide du temps.

Malheur à celui qui se précipite vers nos auditoires sans s'être donné le temps et la peine d'acquérir, par de fortes études moyennes, la maturité d'esprit, le goût et l'habitude du travail, la connaissance et la pratique des bonnes méthodes ! Les plus pénibles et les plus coûteuses déceptions l'attendent. Il se condamne lui-même à surmener en vain sa mémoire, et les efforts exagérés de cette précieuse ouvrière ne le sauveront jamais de la médiocrité.

Dans l'organisation des études médicales sont compris de nombreux exercices qui ont un caractère éducatif aussi bien qu'instructif.

Les travaux anatomiques et physiologiques sont, pour le novice, les premières épreuves qui mettent sa raison en lutte avec ses sentiments et ses habitudes. Il faut que la raison l'emporte, ou que l'élève rebrousse chemin et cherche une autre carrière. Ces travaux et ceux de l'anatomie pathologique, la scène toujours lugubre et quelquefois tragique des cliniques et des grandes opérations disciplinent et trempent son caractère ; il y apprend, en outre, sans que l'on exerce sur lui la moindre contrainte, le prix du temps, de l'ordre et de la ponctualité.

C'est le prologue de sa vie de docteur.

Lorsqu'il arrive au terme décisif de la période universitaire, l'étudiant en médecine a déjà dû

déployer, durant sept années, une somme d'énergie réellement considérable; les effets désastreux d'une simple piqûre lui ont montré la puissance des petits accidents; il a respiré des émanations putrides; il a bravé la contagion; plus d'une fois déjà sont tombés à ses côtés, victimes de leur devoir, des compagnons, des amis, jeunes recrues comme lui, enlevés au moment même où ils allaient recueillir le fruit de leurs laborieuses études.

Livré à lui-même sur le champ de la pratique, la pensée du pouvoir dont il est investi et de la terrible responsabilité qui y est attachée inquiète tout d'abord sa conscience. Pour apaiser ses angoisses, il ne faut rien moins que le sentiment des dangers sans cesse suspendus sur sa tête. Car, s'il jouit d'une puissance étendue, il sait aussi à combien de périls elle l'expose.

Il arrive rarement qu'un jeune docteur ait l'heureuse chance d'être patronné par un maître qui veuille bien lui aplanir les voies, lui ouvrir toutes les portes et faire pour ainsi dire de lui l'héritier d'un capital péniblement acquis, celui que constitue au médecin la confiance de ses clients.

En général, le jeune docteur doit percer lui-même l'épaisse muraille que dresse devant lui la défiance du public. Les commencements sont précaires: à la campagne comme à la ville, c'est par l'abnégation et le désintéressement qu'il faut débiter, là même où les maladies ont souvent pour complices les malades eux-mêmes. Que de généreux stratagèmes inspirés par la science et l'amour du prochain il faut opposer aux entêtements de l'ignorance ou aux

subtilités du vice ! Avec quelle indulgence sereine il faut accueillir les plaintes et les récriminations injustes ! Combien il faut enfin de fermeté et de patiente persévérance pour imposer le joug bien-faisant de son autorité !

Heureux si, après une nouvelle et longue période de difficiles efforts, où ne lui ont pas été ménagées les leçons décourageantes de l'ingratitude, après des années de lutte qui ont épuisé ses forces et consumé sa jeunesse, le praticien parvient à s'assurer, non pas un repos qu'il aurait bien gagné, mais seulement un travail régulier qui, pour être rémunérateur, doit être poursuivi sans un seul jour de trêve !

C'est que le médecin ne lutte pas seulement pour sa propre existence ; il a surtout à combattre pour l'existence d'autrui.

La régularité de vie qu'il vous prescrit comme base de votre hygiène, il se la refuse à lui-même ; son sommeil est interrompu en toute saison par des appels nocturnes ; ses repas, il les remplace souvent par des courses lointaines et des ascensions multiples ; les distractions qui lui seraient si nécessaires pour l'enlever de temps en temps aux préoccupations qui l'assiègent, lui sont constamment refusées ; il ne peut songer à lui-même, que quand ses forces épuisées ne lui permettent plus de s'occuper des autres. Toujours ses affections et ses devoirs de famille sont relégués au dernier rang ; ils ne viennent jamais qu'après ses obligations professionnelles. Le soin de sa clientèle, cette souveraine exigeante et capricieuse, voilà l'objectif de sa vie.

Ai-je besoin, Messieurs, d'en dire davantage pour

vous mettre à même d'apprécier les exigences de la profession médicale ?

Une intelligence active et pénétrante, servie par des connaissances étendues, un judicieux esprit de conduite, une éducation non moins virile que celle du soldat, le sentiment de la dignité professionnelle, l'esprit de sacrifice, une extrême prudence, une calme intrépidité, un fonds moral affermi par le contact de profondes misères, une fermeté s'imposant énergiquement aux uns, relevant et consolant les autres, une sympathie profonde pour les souffrances de tous, une sobriété exemplaire, une constitution robuste, sachant résister à toutes les fatigues intellectuelles et physiques et à toutes les épreuves morales, enfin, une santé exempte de défaillances, défiant les intempéries et les privations, telles sont les qualités que doit posséder le médecin.

Et puis, il faut bien le dire, ne devient pas médecin qui veut; à toutes les conditions qui précèdent, il faut joindre encore une aisance patrimoniale suffisante pour subvenir aux dépenses exigées par deux longues périodes d'études générales et d'études spéciales, dont la durée est au minimum de 13 à 14 ans, et dont les frais ne peuvent guère être évalués à moins de 20,000 francs, sans compter les ressources nécessaires pour assurer momentanément l'indépendance du jeune praticien, et le rendre insensible aux puissantes fascinations du charlatanisme.

Maintenant, Messieurs, si vous mettez toutes ces exigences essentielles en regard des aptitudes humaines les plus communes, je crois qu'il ne vous sera pas difficile de comprendre pourquoi il se ren-

contre si peu de médecins « prédestinés. » Nul ne naît médecin, et bien peu sont nés pour le devenir; aussi le nombre des élus est-il restreint.

De toutes les conditions dont je viens de donner l'énumération sommaire, la première est la seule que puissent permettre d'apprécier les épreuves universitaires.

Les examens par la faculté n'ont et ne peuvent avoir pour objet que le degré d'instruction scientifique et technique du candidat. Pour le reste, notre influence ne s'exerce que par des conseils généraux appuyés d'exemples destinés à l'éclairer sur ses devoirs plus encore que sur ses droits, et à lui communiquer le juste sentiment de sa responsabilité future.

Hâtons-nous de le proclamer : le nombre est petit des médecins qui ont le malheur de méconnaître l'importance de notre enseignement moral et de s'exposer par là à une déchéance méritée.

Au contraire, le nombre est grand de ceux dont les efforts généreux ont été trahis par l'insuffisance de leurs forces physiques. Jamais, hélas ! une année ne se passe sans que nous n'ayons à pleurer de jeunes et brillantes intelligences, moissonnées au début de la carrière.

* * *

Ce n'est pas à tort que l'on désigne les deux moitiés de l'humanité par les noms de sexe fort et de sexe faible. La somme totale des mouvements organiques ayant leur source dans la nutrition, chez l'un comme chez l'autre, se compose de deux parties : les mouvements internes, correspondant aux grandes fonctions principales de l'être, et les mouvements

externes, correspondant à ses relations avec le milieu dans lequel il vit. On peut appeler travail latent l'effet des premiers, et travail sensible celui des seconds.

Le rapport du travail sensible au travail latent est très différent suivant le sexe. Il est aisé de voir que la charpente de l'homme, l'étendue des empreintes musculaires, la densité et le développement de ses muscles sont appropriés aux travaux extérieurs et lui permettent des efforts plus considérables.

La conformation de la femme exclut en général toute application violente de la force musculaire. Toute fatigue intense et prolongée entraîne pour elle, quelle que soit sa position sociale, des suites fâcheuses, parfois même des accidents graves, comme si la nature voulait la punir d'avoir désobéi à ses lois.

Le travail interne de la femme est très considérable; outre les grandes fonctions vitales qui lui sont communes à elle et à l'homme, la nature lui a confié en plus celle de la conservation de la race.

Tout son organisme est adapté à cette mission dominante et caractéristique à laquelle se rattachent directement et intimement toutes les qualités de la femme, et ce que l'on est accoutumé à appeler ses défauts.

La forme de ses membres, la souplesse de ses tissus, sa physionomie, sa démarche, le timbre de sa voix, son regard, ses goûts, son aptitude ordinaire pour les travaux délicats, une douceur et une timidité habituelles interrompues à certaines heures par des accès d'audace, tout est en harmonie avec

cette fonction principale et avec celles qui en dérivent, à savoir la conservation, la protection et la première éducation du fruit de ses entrailles.

Vers l'âge de 12 à 15 ans, les signes extérieurs de la différence des sexes s'accroissent davantage; chez l'un et chez l'autre, s'achève l'élaboration qui les prépare à leurs rôles respectifs; ils entrent dans une crise physiologique qui retentit sur toutes leurs facultés: intelligence, caractère, état général.

Cette crise est d'une intensité particulière chez la jeune fille; elle réclame toute la sollicitude maternelle et, bien souvent, le secours de l'art médical.

Les personnes étrangères à la médecine croient assez volontiers que ces troubles n'affectent que la population féminine des villes, notamment dans les classes aisées, à habitudes oisives ou sédentaires. Les statistiques des hôpitaux, des orphelinats, des maternités, des bureaux de bienfaisance, ainsi que la pratique des campagnes, prouvent précisément le contraire.

A la campagne comme à la ville, les ouvrières sont bien loin de jouir à cet égard des immunités qu'on leur attribue. Les accidents se présentent partout, et ne diffèrent entre eux que par les symptômes spécifiques, correspondant aux circonstances particulières dans lesquelles ils se sont produits.

Si, d'un côté, la jeune fille en position de cultiver son intelligence doit déjà modérer ses efforts intellectuels, même ceux qui n'ont pour objet que des arts d'agrément, afin de consacrer plus de temps aux détails d'un régime approprié au changement latent

qui s'effectue en elle, à plus forte raison, la fille du peuple doit-elle être exemptée d'une partie de ses labours, afin de laisser aux organes troublés l'indépendance nécessaire à leur transformation normale.

Quand la fonction cataméniale est établie, elle ne consiste pas seulement, comme on le suppose d'habitude, en phénomènes extérieurs et sans conséquence. Ceux-ci sont toujours précédés en effet de divers phénomènes internes qui, durant plusieurs jours, amènent dans l'équilibre des grandes fonctions une perturbation marquée.

Le système nerveux surtout est soumis à leur influence : la femme devient physiquement et moralement irritable; elle est sujette à des troubles morbides qui la condamnent souvent à l'inactivité.

Cet état périodique absorbe en moyenne près de deux mois par année, presque le sixième de l'existence.

Les fatigues de toute nature, les émotions et même de simples contrariétés aggravent parfois les symptômes au point de commander le repos le plus complet.

Par les mêmes causes, la fonction peut être supprimée, et cette suspension porte à la santé générale les plus sérieux préjudices; elle entraînerait même, dans certains cas, un véritable dépérissement, si des soins prodigués en temps opportun ne venaient prévenir ce fâcheux résultat.

Cette situation caractéristique du sexe faible dure une trentaine d'années, pendant lesquelles, normalement, la femme reste en possession de tous ses attributs physiologiques, et se trouve apte à rem-

plir le rôle social qui lui est dévolu par la nature ; celui d'épouse et de mère.

Une sorte de seconde vie commence pour elle ; avec la gestation, un élément nouveau, l'enfant, vient modifier les conditions de son existence. Il n'est pas encore né que déjà l'on voit apparaître toute une série de phénomènes morbides qui exigent une surveillance active et incessante.

Les conditions d'équilibre sont profondément changées ; toutes les forces du sujet sont maintenant dirigées vers un but nouveau ; en détourner une partie par une fatigue exagérée quelconque, c'est commettre une faute grave, dont peut souffrir la mère et qui peut également entraver le développement de l'enfant.

La délivrance opérée, l'organisme maternel entre encore dans une nouvelle phase. Ses ressources sont affectées à d'autres fonctions. Elles sont employées à la régression par laquelle les organes reprennent peu à peu leur forme et leur position normale, et au travail d'approvisionnement qui doit assurer la première alimentation du nourrisson.

Lorsque celui-ci est sevré, le cycle physiologique s'achève, remettant en disponibilité les forces absorbées jusque-là.

Mais tout n'est pas dit encore. Lorsque la période de la maternité a pris fin et que la femme a dépassé le milieu de la vie, il lui reste à subir une crise dernière, non moins redoutable et toujours plus longue que celle de la puberté.

Une importante fonction se supprime. Un équilibre plus stable tend à s'établir dans son activité vitale,

laquelle peut alors s'exercer d'une manière plus égale et avec une intensité plus grande.

Mais ne croyez pas qu'après avoir traversé cette crise, qui ébranle souvent avec tant de violence son système nerveux, la femme devienne un être inoccupé. Son œuvre capitale est achevée, sans doute; mais un nouveau titre, celui de grand'mère, l'appelle à de nouveaux dévouements, auxquels elle applique le restant de ses forces externes.

Chez l'homme, Messieurs, les maladies viennent surtout du dehors; chez la femme, plus souvent, de causes internes.

Par suite des réactions fatales qu'exercent les mouvements organiques particuliers sur les conditions générales du corps, sa vie est agitée de troubles et de souffrances périodiques, séparés par de courts intervalles de bien-être.

Pour ne pas aggraver cette situation, sachons préserver la femme de l'imprudence qu'elle pourrait commettre en s'écartant de son rôle. Gardons-nous surtout, en favorisant des préjugés nouveaux, de lui faire quitter la maison où la retiennent les indispositions propres à son sexe, le soin de ses enfants et les travaux délicats adaptés à son organisation, dans lesquels, d'ailleurs, vous ne prétendez pas la supplanter.

Et ne pensez pas non plus que tout dépende du genre de vie imposé à la citadine, car la paysanne et la femme de peine, je vous l'ai dit déjà, ne sont pas mieux préservées que la première des accidents consécutifs des menstrues, des couches et des deux âges critiques, dus aux négligences et aux mille exigences de la pauvreté.

Nous sommes en droit d'affirmer que, dans toutes les conditions, à tous les degrés de l'échelle sociale, la femme a besoin, pour accomplir normalement la mission spéciale qui lui incombe, de toutes les forces dont elle dispose; elle ne peut ni ne doit les détourner de leur application naturelle.

Lorsque j'ai mis tantôt sous vos yeux le tableau qui vous a permis de comparer la simplicité relative du travail vital interne de l'homme avec la complication du mécanisme affecté à l'accomplissement des fonctions féminines, j'ai voulu faire ressortir l'immense inégalité qui se marque entre les forces utilisables des deux sexes.

Vous voyez combien la somme de force disponible à dépenser au dehors est différente chez les deux sexes; comment il se fait qu'il y a un sexe fort et un sexe faible par rapport aux manifestations extérieures.

Comment admettre dès lors que la différence énorme qui les sépare puisse résulter « de l'éducation et du genre de vie imposé par une société routinière et stupide » ?

Vous comprendrez aussi que l'on ne peut, sans violer les lois de la nature, détourner les forces de la femme de leur objet naturel, en lui imposant des exercices intellectuels et physiques qui épuisent son organisme, dépriment sa puissance génératrice et en altèrent les produits.

Vous vous direz enfin qu'une société qui sanctionnerait cette erreur encourrait les vengeances de la nature.

* * *

Est-il besoin maintenant, pour trancher la question

que nous nous sommes posée, d'invoquer d'autres considérations que celles qui précèdent ?

Nous reconnaissons volontiers qu'il existe des femmes supérieures, dont l'intelligence égale et dépasse celle de beaucoup d'hommes, mais elles constituent assurément l'exception. Et lors même que ces créatures privilégiées joindraient à leur supériorité psychique une organisation des plus robustes, nous affirmerions encore que la force *libre* dont elles disposent n'égalera jamais celle de l'homme. La femme restera toujours physiquement inférieure à l'homme, à cause de la répartition forcément différente de son énergie.

De là cette conclusion *qu'il y a incompatibilité entre l'individualité féminine et la profession médicale. Il en est de même à l'égard de toute fonction exigeant une production de travail externe considérable, dépassant la somme de forces disponibles.*

La femme, non moins que l'homme, dira-t-on, a la conscience de sa valeur personnelle et le besoin d'une situation indépendante. Ce dernier avantage, le mariage l'offre parfois à quelques jeunes filles sans fortune. Mais la plupart n'ont pas cette heureuse chance. D'autres encore sont tellement jalouses de leur liberté qu'elles préfèrent, plutôt que de s'assujettir aux liens et aux obligations de la vie conjugale, renoncer aux joies de la maternité.

Pour celles-ci, le travail, c'est-à-dire la réciprocité des services rendus par l'individu à la société, et par la société à l'individu, devient le seul moyen de satisfaire à leurs aspirations.

Il leur faudra, en d'autres termes, adopter une profession.

Eh bien ! celles-là, nous devons les aider dans le choix d'un état utile à elles-mêmes et aux autres ; c'est nous, médecins, qui devons les éclairer sur les vraies limites imposées par la nature à leurs aptitudes, en détruisant des illusions dangereuses.

En ce qui concerne la profession de médecin, nous admettons que le célibat écarte une partie des difficultés que nous avons signalées, notamment celles qui sont le fait de la maternité. Mais toutes les autres subsistent et ne disparaîtront qu'après l'achèvement de la grande crise qui forme, pour ainsi dire, le terme de la carrière féminine.

La profession de médecin n'apportera, sous ce rapport, aucun soulagement à la femme ; ce sera le contraire.

Lorsque nous voyons la jeune fille se décider malgré tout à tenter l'entreprise, nous ne pouvons que la supposer en possession d'un avoir suffisant pour franchir la longue période des études préparatoires et spéciales, et celle assurément aussi longue, plus coûteuse encore et bien aléatoire, du premier établissement. Cette mise de fonds est importante. Si la jeune fille n'a vu dans son entreprise qu'une source de profits, il faut bien convenir que sa spéculation est bien aventureuse, et qu'elle court souvent au-devant d'un désastre.

Les ressources dont elle dispose et qu'elle va risquer dans une tentative périlleuse pourraient cependant, si elle embrassait une autre carrière, lui rendre, dès les premiers jours, des services suffisants.

pour garantir son indépendance. N'est-il pas de notre devoir de l'en avertir, afin qu'elle ne lâche pas la proie pour l'ombre et ne s'expose pas à subir le sort déplorable d'une déclassée.

Si sa fortune est telle que, même en cas d'échec, son indépendance ne soit pas compromise, la question change de face, et l'éventualité d'un insuccès n'a plus la même importance.

Il ne s'agit plus en effet d'une femme luttant pour l'existence, mais d'une de ces individualités avides de science, que tourmente le désir de tout étudier et de tout connaître; ou bien encore d'un de ces esprits ambitieux qui ne voient dans le titre qu'ils cherchent à acquérir qu'un moyen de paraître supérieur.

Ces dernières catégories rentrent dans la classe des *raretés*; nous pouvons les laisser à leurs prétentions, mais nous n'avons pas à les stimuler par d'inopportuns encouragements.

*
* *

Il ne nous reste plus qu'à examiner si, en Belgique, l'organisation de l'enseignement public ou particulier est en mesure d'assurer aux filles l'exercice du droit que nous venons de leur reconnaître en principe.

En ce qui concerne l'enseignement préparatoire, celui qui combine l'instruction littéraire à l'instruction scientifique, notre pays, jusqu'à présent, ne possède aucune institution où les jeunes filles puissent recevoir cet enseignement. Elles ne devront donc compter que sur leurs propres ressources, tant que cette lacune ne sera pas comblée.

Les partisans de l'émancipation à outrance, ar-

rétés peut-être par l'opinion des orateurs qui, dans nos dernières sessions parlementaires, ont vivement critiqué le système des écoles primaires mixtes, n'ont pas encore osé réclamer pour les filles adolescentes l'accès de nos athénées et de nos collèges.

Quant à un enseignement supérieur spécialement organisé pour les femmes, il fait tout autant défaut que l'enseignement moyen. Tout ce qu'on peut dire, c'est que, depuis quelque temps, en vertu du silence de la loi, nos universités sont devenues des établissements mixtes. En vertu de la règle qui, depuis dix ans, place sur le même niveau, pour l'accession aux études universitaires, l'ignorance et l'instruction, les deux sexes s'y trouvent mêlés.

En thèse générale, je ne crains pas de déclarer que cette promiscuité, dangereuse à plus d'un titre, éveille en moi un sentiment de tristesse; ne serait-il pas désirable que les orateurs dont je rappelais tantôt les critiques fissent une application plus complète et beaucoup plus opportune de leurs arguments à l'institution des universités mixtes? Puissent-ils accorder à ce sujet toute leur attention et en faire l'objet de leurs futurs travaux!

En ce qui me concerne, je désire me borner aux considérations relatives à l'étude de la médecine, ce qui n'est certainement pas le point le moins important de la question.

Les observations qui vont suivre ont été formulées déjà par d'éminents confrères, et je n'ai d'autre prétention, en les reproduisant, que d'en faire ressortir la valeur. Elles ne concernent d'ailleurs que la vraie femme, celle qui a conservé sa dignité, qui

en connaît le prix. Pour faire d'une femme un médecin, il faut d'abord soumettre sa sensibilité au choc des plus rudes épreuves, l'endurcir par le spectacle impressionnant des cliniques, lui imposer chaque jour des tâches rebutantes, dérouler enfin sous ses yeux des scènes propres à émouvoir les âmes les mieux trempées. Mais ce n'est pas tout : il faut encore heurter, révolter même cette pudeur et cette réserve qui sont les apanages de son sexe.

Qui donc oserait, après un seul instant de réflexion, soutenir qu'il n'y a ni danger, ni même inconvénient à réunir les étudiants des deux sexes dans les amphithéâtres de dissection, dans les hôpitaux ; à les laisser se livrer en commun aux exercices pratiques que comporte leur éducation professionnelle ; à procéder devant un auditoire mixte à des démonstrations d'anatomie, de physiologie, de médecine, de chirurgie et d'obstétrique ?

Les leçons, ainsi faites, seront-elles complètes ? le professeur aura-t-il toute sa liberté de parole ? le clinicien osera-t-il mettre à découvert toutes les parties du corps d'un malade ?

Pour ne conserver aucun doute, Messieurs, sur l'embarras possible d'une telle situation, mettez-vous à la place de l'étudiant qui aurait sa sœur pour condisciple, ou du professeur qui verrait sa fille assister à ses leçons, et j'ajouterai que cet embarras existe au détriment de la science et des malades.

Le Dr Clarke, partisan du doctorat des femmes, convaincu que les études médicales et l'analyse des phénomènes physiologiques ne peuvent qu'élever le sens moral, écrit : « qu'il ne peut supporter l'idée de

» jeunes filles et de jeunes garçons scrutant ensemble les organes de la génération, analysant ensemble les principes constituants de l'urine, ou dissertant les mystères de la syphilis. » (1)

La promiscuité des sexes dans les universités, et particulièrement dans les facultés de médecine, a été l'objet de vives préoccupations en Angleterre et même en Amérique, où l'on jouit pourtant d'une si grande liberté. De sérieuses difficultés ont surgi lorsque les étudiantes se sont présentées en nombre; on les a résolues à Philadelphie par la création d'un « Collège médical pour femmes ».

A Edimbourg, les étudiants se sont refusés à laisser les étudiantes s'asseoir à leurs côtés; des conflits se sont élevés entre les professeurs de la faculté de médecine et de l'université. A Vienne, les femmes sont admises aux études médicales, mais elles sont séparées de l'autre sexe. Tout dernièrement, le ministre de l'instruction publique de Prusse a décidé que les femmes ne peuvent être admises aux universités prussiennes, ni comme étudiantes, ni comme élèves libres.

En Amérique et en Angleterre, ce n'est pas seulement la promiscuité des sexes qui a été l'objet de vives préoccupations à propos de l'enseignement supérieur des femmes : c'est aussi le danger des fortes études pour leur santé.

Depuis trois ans, les autorités ont exigé des candidates un certificat de médecin, constatant qu'elles étaient en parfaite santé (2).

(1) Méd. Times 1870, 1, p. 129.

2) Revue internationale de l'enseignement, Octobre 1886.

Nous n'avons en Belgique, dans les universités de l'État, aucune installation convenable pour écarter les graves inconvénients qui ne tarderaient pas à se produire au cas où les cours de la faculté de médecine seraient ouverts aux jeunes filles.

Vous pourrez apprécier d'ailleurs, à leur juste mesure, par la statistique que j'aurai l'honneur de vous présenter tantôt, la valeur de leurs études et les résultats qu'elles ont obtenus dans les autres branches de l'enseignement.

Avant de terminer ce discours, permettez-moi de citer les conclusions d'une allocution présidentielle très intéressante du docteur Withers Moore, prononcée à l'Association des médecins anglais, à Brighton, et traitant de l'instruction supérieure des femmes; elle vient d'être publiée dans la *Revue scientifique* du 25 septembre dernier :

« L'excès de travail, surtout dans la jeunesse, »
» ruine la santé de l'intelligence et du corps, et »
» l'excès du travail intellectuel plus encore que »
» l'autre. Etant donnée la nature de la femme, le »
» travail intellectuel des jeunes filles sera toujours »
» excessif, surtout lorsqu'elles auront à entrer en »
» compétition avec l'homme, mieux doué au point »
» de vue intellectuel. Pour éviter des résultats déplo- »
» rables, il faut laisser à la femme une somme de »
» force et d'énergie vitale qui la rende apte à la »
» maternité. Avec l'éducation supérieure ouverte »
» aux femmes, la race humaine perdra ceux qui »
» auraient été leurs fils. Bacon ne sera plus enfanté; »
» celle qui aurait été sa mère sera peut-être une »
» élève très distinguée.

» Être une mère, une épouse de mérite, n'est-ce pas
» là le plus noble idéal de la femme? elle a été créée
» pour être la compagne de l'homme, et non son
» rival; elle est le cœur et non la tête, le soutien et
» non le guide. Pendant bien longtemps, la femme
» est restée à sa place; elle l'a bien et noblement
» occupée. « Je suis le roi de la maison, et toi, tu en
» es la reine », dit l'époux dans le chant de Long-
» fellow. »

Je termine, Messieurs, en exprimant ce qu'est et doit être le rôle réciproque de l'homme et de la femme.

A l'homme tous les travaux externes et les dévouements expansifs; à la femme le grand travail interne et les dévouements intimes; à leurs enfants, tout le profit matériel, moral et intellectuel de leur union, de leur assistance réciproque; à leurs enfants aussi, tout le préjudice de leurs malentendus, ou d'une maladroite répartition du travail collectif, contraire au vœu de la nature.
